



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.1

**N° de la demande :** 2012-1256  
**Demande :** B.1.1– Nouvelle source (site) pour le même titulaire d'homologation  
**Produit :** Recochem Para-zene Paradichlorobenzene de qualité technique  
**Numéro d'homologation :** 21001  
**Matière active (m.a.) :** Paradichlorobenzène  
**N° de document de l'ARLA :** 2268948

### But de la demande

La présente demande vise à ajouter un nouveau site de fabrication pour le produit Recochem Para-zene Paradichlorobenzene de qualité technique, n° d'homologation LPA 21001.

### Évaluation des propriétés chimiques

Appellation courante : Paradichlorobenzène  
Nom chimique UICPA : p-dichlorobenzène  
Nom chimique CAS : 1,4-dichlobenzène

Le produit Recochem Para-zene Paradichlorobenzene de qualité technique présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Solide incolore
Concentration nominale	99,9 %
Odeur	Caractéristique
Densité à 20 °C	1,458 g/mL
Pression de vapeur à 20 °C	53,33 Pa (0,4 mmHg)
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau

Les exigences en matière de données sur la chimie pour le produit Recochem Para-zene Paradichlorobenzene de qualité technique ont été remplies.

### Évaluation environnementale, évaluation sanitaire et évaluation de la valeur

Aucune évaluation environnementale ou sanitaire ni aucune évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

### Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a examiné les renseignements fournis et a déterminé que l'homologation du nouveau site de fabrication du produit Reccochem Para-zene Paradichlorobenzene de qualité technique était acceptable.

## **References**

- 2191563 Manufacturing summary, DACO: 2.11.1 CBI
- 2191565 Detailed production process description, DACO: 2.11.3 CBI
- 2191566 Discussion of formation of impurities, DACO: 2.11.4 CBI
- 2191567 pDCB 5-Batch (Reccochem) 3 Oct 2011, DACO: 2.13 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.